

Ateliers Santé Ville 2006



SAINT FONTS

I > Identité

Nom de la commune ou des communes impliquées dans la démarche : Saint Fons

Echelle du (des) territoire (s) d'intervention : toute la commune

Nombre de ZUS concernées : 2 ZUS : Arsenal-grandes terres-maisons bleues/ Clochettes

Nombre de population concernée : 15 600

Date de création de l'Atelier Santé Ville : 2001

Equipe responsable référent de l'ASV

Elu (es) référent(s) chargé(es) de (mettre le thème):

Nom, prénom : Frière Nathalie

Tel : mairie 04 72 09 20 20

Courriel : non

Adresse postale : Mairie Place Roger Salengro 69190 Saint Fons

Service municipal (ou autre structure) :

porteur de l'ASV une association : Espace Communal de Solidarité

Nom, prénom : Sanchez Carmen

Titre : directrice

Tel : 04 37 60 04 80

Courriel : csanchez.ecs@wanadoo.fr

Adresse postale : Espace Communal de Solidarité Place Roger Salengro BP 100 69195 Saint Fons

Coordinateur ASV :

Nom, prénom : Giovannini Eve

Tel : 04 37 60 04 80

Courriel : egiovannini.ecs@wanadoo.fr

Adresse postale : Espace Communal de Solidarité Place Roger Salengro BP 100 69195 Saint Fons

et Chef de projet politique de la ville :

Nom, prénom : Sacco Cécile

Tel : 04 72 09 20 51

Courriel : csacco@mairie-saint-fons.fr

II > Cadre opérationnel de l'Atelier Santé Ville

Membres du comité de pilotage départemental :

Pas de comité de pilotage départemental

Membres du comité de pilotage local : pas de comité de pilotage local mais un comité dit « ASV » qui réunit institutionnels, élue et professionnels de terrain pour fixer les orientations et valider la programmation

Animé par qui ? : La chargée de mission ASV

Fréquence des réunions de travail : 3/an

SAINT FONTS

Coût annuel de l'ASV : budget 2006 : 54 500 euros

- *Contribution des partenaires financeurs de l'ASV (en %) :*

Commune Saint Fons : 53% (dont 37% du budget de l'ASV au titre politique de la ville)

Etat : politique de la ville : 47%

Nombre de programmes locaux de santé publique (PrLSP) : 1 (médiation sante)

- *et budget global alloué /an :* 49410 euros

Contribution des partenaires financeurs des programmes locaux de santé publique de l'ASV (en %) :

commune : 20% (11% politique de la ville + 9% mise à disposition matériel)

Etat/politique de la ville : 31%

Fasild : 3%

SGAR (adulte relais contrat aidé) : 38%

Conseil général : 7%

Date du ou des diagnostics réalisés : un diagnostic partenarial (professionnels social et insertion) en 99

- *par qui :* Espace Communal de Solidarité

- *quelle échelle territoriale ? :* commune

Programmation de la démarche ASV 2006 :

L'atelier Santé Ville de Saint Fons est une démarche qui doit permettre l'association des habitants, professionnels et élus autour d'un programme de promotion de la santé des publics en difficultés (objectif d'améliorer l'accès aux droits, aux soins, à la prévention et à l'information sur la santé des publics en difficultés). Dans ce cadre, le comité ASV permet de réunir professionnels de terrains, élus et institutionnels pour fixer les orientations et valider les programmes d'actions. Des commissions de travail thématiques qui réunissent des professionnels (de la ville et extérieurs) permettent de coordonner et lancer de nouveaux projets qui sont montés dans des groupes projets ad hoc. A l'heure actuelle pas d'habitants dans ces groupes de travail. L'enjeu 2006 est donc le renforcement de la démarche habitants. Un lieu de travail, documentation réunion est destiné à la démarche ASV et à abriter des actions santé. Un outil de communication « bulletin santé » destiné aux professionnels.

> Animation groupe de professionnels commission prévention des conduites à risques : suivi groupes santé avec des habitants existants (parentalité, alimentation, petits déjeuners et goûters santé mené par divers professionnels), semaine d'information sur la santé mentale (mars 2006), formation alcoologie et toxicomanie pour professionnels socio-médicaux, insertion et bénévoles de la ville) coordination et montage semaine de la santé (octobre 2006)

> Montage projet ateliers bien-être (démarrage octobre 2006) suite à la réflexion menée dans le cadre du groupe accès aux droits et aux soins sur les difficultés à mobiliser certains publics sur leur santé et difficultés à prendre soin de soi. Ce projet est expérimental sur le territoire de la commune il doit permettre d'alimenter notre réflexion et modes d'action sur le sujet.

Ces ateliers ont pour finalité d'amener les participants à un soin de soi. Il s'agit pour les participants durant ces ateliers de prendre soin d'eux et de s'exprimer autour de cette notion.

Objectifs des ateliers :

- Prendre un temps pour soi
- Expérimenter une situation de bien-être et de relaxation
- Ressentir son corps, améliorer la connaissance de son corps
- Favoriser une réflexion et une parole autour du bien-être (et mal-être) et du soin de soi
- Travailler sur l'image que l'on a de soi et se valoriser

Un groupe de professionnel mobilisé autour de la conception et montage du projet est chargé de la mise en œuvre et de l'évaluation des ateliers mais également d'une réflexion plus large autour du soin de soi et du bien-être. Ce groupe est actuellement en cours de constitution, seuls des professionnels ont été mobilisés mais suite à ce premier cycle d'ateliers il pourrait intégrer des habitants (participants des ateliers).

> Coordination actions bilans de santé CPAM délocalisés à Saint Fons (bilans de santé qui ont redémarrés en novembre 2005 suite aux propositions faites dans le groupe accès aux soins).

SAINT FONTS

- > Lancement des permanences familles : soutien aux familles et à l'entourage de personnes (adultes) en difficultés psychiques. Cet accueil est assuré par un membre de l'association UNAFAM et une infirmière du secteur psychiatrique. Ces permanences ont été montés dans le cadre du conseil local de santé mental Vénissieux Saint Fons.
- > Lancement (renforcement) démarche participative en santé : recherche méthodologique, rencontres expériences participatives en santé et montage démarche. En construction.
- > Mobilisation des médecins généralistes de la ville autour de la prévention de l'obésité infantile. Suite à une interpellation des infirmières scolaires et de la PMI et des actions de prévention autour de l'alimentation menées dans les écoles de la ville par les infirmière et une association de parents d'élèves, une rencontre sera organisée avec ces différents acteurs et le RéPOP (réseau prévention obésité pédiatrique) pour dresser état des lieux et renforcer la collaboration.
- > Coordination pôle ressource santé (documentation, liens avec permanences UNAFAM, permanences enfants de l'espoir). Activités s'y déroulant :
 - Actions collectives de prévention et d'éducation à la santé (menés par la médiatrice santé).
 - Permanences familles (voir supra)
 - Permanence association enfants de l'espoir (information familles ayant un enfant handicapé mental, actions sportives et culturelles pour les enfants handicapés mentaux).
 - Permanences accès à la santé (par la médiatrice santé)
 - Documentation : ouvrages de référence, revues, plaquettes d'information, brochures, supports audio-visuels.
 - Lieu de réunion et de travail : commissions et groupes de l'atelier santé Ville.
- > Participation conseil local santé mentale Saint Fons/Vénissieux
- > Participation coordination ASV Rhône-Alpes

III > Présentation synthétique d'un programme local de santé publique (PrLSP) inscrit dans le cadre de l'ASV

Motivation du programme (contextuel, déterminants, indicateurs santé/social) :

Dans le cadre de la mission santé de l'ECS un diagnostic auprès des professionnels fait apparaître comme problème prioritaire les difficultés d'accès aux droits et soins des publics en difficultés (malgré la CMU mauvaise connaissance et compréhension du système et des démarches administratives, personnes isolées sans réseau pour les accompagner dans ces démarches, difficultés compréhension de la langue...). Les premières réponses sont alors mises en œuvre : un chargée de mission santé accompagne les publics en difficultés dans ces démarches lorsqu'il est repéré par une structure de la ville. Par la suite l'action médiation santé s'attachera à aller au devant des publics au travers de permanences dans les différents points de la ville. C'est une médiatrice interculturelle santé sida (formation AFPA) (adulte relais) qui assure ce poste permettant une proximité (connaissance du quartier et des habitants, culturelle, langue maîtrise de la langue arabe) avec le public en difficulté des quartiers.

Nature des besoins identifiés :

Accompagnement dans l'accès aux droits et aux soins
Accompagnement dans les démarches de prévention

Nature du programme : (ex prévention et /ou accès aux soins et/ou offre de soins...)

Accès aux droits et aux soins des publics en difficulté/promotion de la santé ;

Thème du programme : Accès aux droits et aux soins/ alimentation/parentalité/santé au féminin ;

Objectifs principaux :

1. Rendre effectif l'accès des personnes en difficulté aux services publics sanitaires et sociaux de droit commun
2. Accompagner la participation active de la population à toutes les phases des programmes (diagnostics, définition de priorités, programmation, mise en œuvre et évaluation)

SAINT FONTS

3. Participer à la diversification des moyens d'interventions en fonction des besoins
4. Participer au niveau local à l'identification des besoins spécifiques des publics en difficulté et les déterminants de l'état de santé de ces publics

Public visé : Publics en difficulté ;

Méthodologie mise en oeuvre :

Le développement des différents lieux de permanence et d'accueil des publics :

- > Point Multi-Service des Clochettes,
- > Foyer de la Roseraie (Sonacotra),
- > Restos du Cœur (selon présence de la cellule de lutte contre les exclusions de la CPAM)
- > Pôle ressources Santé au 51 rue E. Zola.

L'accompagnement

- > la résolution des problèmes d'accès aux droits et aux soins au cas par cas via la médiation, l'accompagnement physique, la mise en place de procédures administratives, la transmission facilitée des informations entre les différents acteurs du réseau (avec accord de l'intéressé et selon des règles éthiques définies),
- > l'éducation des bénéficiaires avec l'optique de les autonomiser dans leurs démarches futures. Les informer sur leurs droits, leur expliquer l'utilité d'une prise en charge médicale, vérifier leur niveau de compréhension lors de prescriptions médicales et s'assurer d'une bonne compliance aux traitements et de l'efficacité des soins initiés.

La création de Groupes focaux de discussion avec la population

Ils permettent de réaliser des diagnostics et une programmation participative en lien étroit avec les préoccupations des intéressés. Une méthodologie, un cadre d'intervention, un calendrier, les publics cibles et l'évaluation de ces GFD sont définis en amont.

La prévention

Le maintien et le développement d'animations collectives autour de la santé en direction de la population : actions de prévention et de promotion de la santé programmées suites aux diagnostics établis et fonction des besoins prioritaires identifiés.

Pour ce faire, la Médiatrice (adulte relais) :

- met en œuvre des processus de médiation pour faciliter l'accès aux services et aux droits,
- organise des activités temporaires qui contribuent au lien social,
- mobilise également un réseau d'acteurs en réponse aux besoins repérés.

Mobiliser des publics autour d'actions collectives d'éducatives à la santé et de prévention :

Montage de micro-projets en lien avec l'Atelier Santé Ville, organiser des activités supports à la médiation, c'est à dire mobiliser les personnes autour d'une action collective autour de la santé telles que des groupes de parole ou des rencontres/débat, participer à la co-animation de ces actions la gestion de la convivialité, et, avec le chargé de mission ASV qui coordonne l'action, participer à leur évaluation.

Acteurs associés à ce programme : professionnels /institutions/associations/comité de pilotage

Pas de comité de pilotage mais la médiatrice travaille en étroite collaboration avec :

- CPAM (caisse St fons et agence de lutte contre les exclusions)
- CRAM
- Service PASS clinique de la roseraie,
- Assistantes sociales CCAS et MDR
- Cotorep,
- Mission locale
- Innovation et développement (opérateur insertion)
- Entreprise Ecole (entreprise d'insertion)
- Sonacotra
- Centre de Planification d'Education Familiale
- Bus info Santé
- Mutualité du Rhône

SAINT FONTS

- CIDAG
- Association : AIDES, ALS (Association de Lutte contre le Sida)
- NEMO (consultation et prévention toxicomanie)
- AEMDS (Association euro méditerranéenne pour le développement social)
- Médecins, pharmacie de la ville

Effets attendus et/ou obtenus du PrLSP : *Non renseigné*

Éléments d'évaluation et de suivi : La démarche de mesure de nos interventions est réalisée à partir de nos tableaux de bord internes (base de données) qui intègrent un corpus d'item :

Accompagnement : situation sociale et administrative des personnes, dates d'intervention, objet et type d'actes réalisés, ... A partir d'une fiche de suivi des accompagnements.

Actions collectives : programmation et calendrier, thématique, public cible, fréquentation, ... A partir d'une fiche évaluation.

Lien avec l'Atelier Santé Ville pour une analyse et un retour externe de nos interventions.

Indicateurs

- Nombre de personnes accompagnées (objectif 1 et 4)
- Nombre de contacts par accompagnement (objectif 1 et 4)
- Domaine de la demande (objectif 1 et 4)
- Actes réalisés (objectif 1 et 4)
- Types de structures ou institution et nombre, relais dans la médiation (objectif 1)
- Nombre d'actions collectives réalisées (objectif 2 et 3)
- Thématiques (objectif 2 et 3)
- Nombre de personnes mobilisées sur des actions collectives (objectif 2 et 3)
- Création d'un groupe focal (objectif 2)
- Rythme de rencontre des participants au groupe focal et régularité dans la participation, au regard du rythme prévu (objectif 2).

IV > Informations complémentaires

Programmation de l'activité de l'ASV sur l'année : OUI ; Une programmation annuelle qui est définie lors du comité ASV (en terme d'axes et actions prioritaires), une programmation des actions de promotion de la santé dans la commission prévention des conduites à risques.

Articulation avec l'Équipe de Réussite Éducative : Pas de ERE opérationnelle

- *thème du (des) programme (s) :* L'équipe réussite éducative n'est pas opérationnelle, mais la responsable du service éducation et enfance le coordonne (vient d'arriver sur son poste)

Bilan d'activités annuel : OUI - NON à partir de 2006

Utilisation d'un tableau de bord : NON

Bibliographie : *Non renseigné*

Partenariat avec une Université : NON

Recours à des formations existantes (DU, LMD, formation professionnelle,...) :

- *concernant vos champs d'actions, lesquels ?* ASV
- *intitulé de la formation :* formation coordonnateurs ASV
- *pour quels acteurs ? :* coordonnateurs ASV
- *coordonnées de la structure :* institut Renaudot

SAINT FONTS

Recours à des experts /consultants : NON

Productions liées à l'activité de l'ASV : NON

Utilisation du Centre de Ressources Politique de la Ville : OUI

- *Pour quel objet ?* Recherche d'expériences sur le site internet

Communication de la démarche ASV par votre commune : NON

Communication sur des actions précises dans le journal municipal mais pas sur la démarche ASV

- *adresse site Internet de votre ville :* Non renseigné

Fait par : Eve Giovannini Chargée de mission Atelier Santé Ville

Votre adresse mail pour tout contact : egiovannini.ecs@wanadoo.fr